



CHARTRE DE BONNE CONDUITE DU RESTAURANT SCOLAIRE DE LA GUERINIERE

Les enfants qui déjeunent au restaurant scolaire doivent y trouver un réel temps de pause ; pour que cela se passe dans les meilleures conditions, dans une ambiance agréable et conviviale, ils ont à respecter les règles de discipline posées, tant à l'égard des autres enfants qu'à l'égard du personnel encadrant.

LES REGLES A RESPECTER

Règles de vie

- Je suis poli avec mes camarades et le personnel, je sais dire : « bonjour », « s'il te plaît », « merci », et « au revoir »,
- Je me comporte avec les autres comme je souhaite qu'on le fasse avec moi,
- J'accepte les différences ; j'évite les moqueries, les insultes et les bagarres.

Le trajet école-cantine Aller/retour

Encadré par le personnel communal, il se fait sur la voie publique et les consignes de sécurité données doivent être respectées :

- J'écoute les consignes de sécurité qui me sont données,
- Je marche en rang et j'évite les écarts sur la route en respectant les groupes établis en début d'année,
- Je ne me retourne pas pour discuter avec mes voisins de derrière, ce qui me permettra d'éviter les obstacles sur la route,
- si j'ai un « petit » en charge, je le tiens bien par la main et en cas de difficultés je ne le gronde pas, mais je demande de l'aide à un adulte.

Avant le repas

Afin de respecter les règles d'hygiène et de sécurité, les enfants se mettent en rang deux par deux et respectent les consignes suivantes :

- **Je vais aux toilettes à l'école,**
- **En arrivant au restaurant scolaire, je me lave les mains avec du savon, je les rince bien et j'évite de jouer avec l'eau et d'éclabousser mes camarades,**
- **Je me mets en rang par deux devant la porte de la salle et j'attends l'autorisation pour rentrer, calmement et sans bousculade,**
- **Je m'installe à la place qui m'a été attribuée et je n'ai pas le droit de prendre l'initiative de changer de place,**
- **J'attends que tous mes camarades de table soient installés avant de commencer à manger.**

Pendant le repas

Règles pour tous :

- **Je me tiens correctement à table,**
- **Je discute sans crier uniquement avec mes voisins de table, je parlerai avec mes autres copains à la récréation, j'évite ainsi le bruit ambiant,**
- **J'attends que mes copains de table aient terminé de manger avant de mettre mon verre et mes couverts en bout de table en fin de repas, et je tri les déchets,**
- **J'attends l'autorisation de l'adulte pour sortir de table sans bousculade et sans courir.**

Chaque jour, à la table un élève sera désigné par le personnel de cantine pour qu'il serve les plats du jour à ses petits camarades et suivra les règles suivantes :

- **Je sers mes camarades et moi-même en quantité raisonnable en évitant le gaspillage,**
- **Je sais partager un reste de plat.**

Pendant la surveillance dans les cours des écoles

- **Je respecte les consignes de sécurité données,**
- **Je reste dans le périmètre autorisé,**
- **J'évite les jeux brutaux, les bagarres et les bousculades,**
- **Au signal de fin de récréation, je range les jeux, si j'accompagne un « petit », je vais le chercher et je me mets en rang,**



En cas de non-respect du règlement

Le respect des règles est un impératif au bon fonctionnement du service proposé.



Deux degrés de sanction sont définis :

Degré 1 : Carnet de comportement (par période scolaire)

Le carnet de comportement sera remis à l'enfant et envoyé par mail aux parents à chaque vacance scolaire et sera retourné signé à la Mairie.

5 critères seront pris en compte :

- Politesse : Bonjour, Au-revoir, S'il te plaît, Merci...
- Bruyant : je crie, parle trop fort, chante pendant le repas etc...
- Chamaille : je pousse, je fais un croche-patte etc....
- Irrespect : je réponds à l'adulte, je suis insolent, je joue avec la nourriture etc....
- Insulte et moquerie envers mes camarades

Ces critères seront évalués par un curseur de 4 couleurs :



Vert: Félicitation
Jaune: Attention
Orange: Avertissement
Rouge: Sanction

Sanction : Carnet de comportement

Si passage du curseur d'un des critères en rouge

- 1ère avertissement par courrier et par mail prévenant les parents
- Si récidive = 2ème avertissement par courrier et par mail prévenant les parents du risque temporaire d'exclusion
- Si récidive = exclusion temporaire d'une semaine du restaurant scolaire

Degré 2 :

- Attitude violente envers l'adulte ou mes camarades (coup de poing, coup de pied etc.....)
- Insulte envers l'adulte

Sanction :

- Au 1^{er} incident : 1 avertissement par courrier et par mail prévenant les parents du risque temporaire d'exclusion
- Si récidive = exclusion temporaire d'une semaine du restaurant scolaire

Cette charte a été établie dans un seul objectif : permettre à vos enfants de déjeuner dans les conditions les plus favorables pour eux-mêmes et pour le personnel encadrant. Prenez le temps de le lire avec votre/vos enfant(s) et aidez-nous à le faire respecter en leur rappelant les règles élémentaires qu'impose la vie en collectivité.



Coupon à retourner en mairie :

NOM :

Prénom(s) :

École :

Classe(s) :

**Signatures :
Les parents**

L'enfant ou les enfants